

BULLETIN D'ADHÉSION

ADHÉRER AUX PEP 71 !
Une association engagée et responsable

POLITIQUES ÉDUCATIVES DE PROXIMITÉ

Service d'Assistance pédagogique à Domicile (SAPAD) pour les élèves malades ou accidentés.

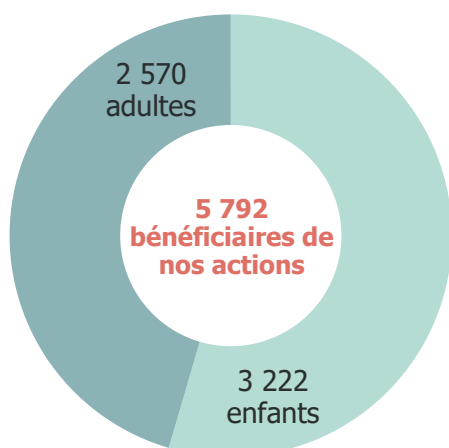
POLITIQUES SOCIALES DE PROXIMITÉ

Caisse de solidarité en réponse aux demandes d'aide financière ponctuelle, Service "petite enfance", soutien à la parentalité, insertion professionnelle, sociale ou par le logement.

DOMAINE SOCIAL ET MEDICOSOCIAL

Accueil, accompagnement et suivi d'enfants, jeunes et adultes en situation de handicap ou en difficulté sociale.

LES PEP71 EN 2022, C'EST :



92 familles aidées par la caisse de solidarité



172 élèves accompagnés par le SAPAD



75 dispositifs d'accompagnement



450 salariés, soit 390 ETP

BULLETIN D'ADHÉSION 2024

Oui, je souhaite adhérer aux PEP 71 et soutenir leur action

A retourner à l'adresse suivante : PEP 71 - 18 rue du Colonel Denfert 71100 CHALON-SUR-SAÔNE

ADULTES

 **20€ minimum, cotisation offerte au conjoint d'un adhérent**

Adhérent :

NOM / Prénom :

@ E-Mail :

Conjoint :

NOM / Prénom :

@ E-Mail :

 Adresse :

 **Facultatif : Comment avez-vous connu les PEP71 ?**

PERSONNE MORALE



100€ minimum

Coordonnées :

@ E-Mail :

 Adresse :

RÈGLEMENT :

- Je choisis de payer ma cotisation en une seule fois par chèque, à l'ordre des PEP 71.
- Je choisis le soutien régulier par prélèvement automatique pour aider durablement les enfants et adolescents en difficulté

 Complétez le mandat de prélèvement SEPA à télécharger sur www.pep71.org/nous-soutenir/

Votre versement ouvrant droit à la réduction d'IMPÔT prévue à l'article 200 ou 238 du c.G.I, un reçu fiscal vous sera envoyé.

Mentions légales : Les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires à la gestion de l'adhésion à l'association des PEP71. La base légale de traitement est l'intérêt légitime car ces données permettent de fournir à l'adhérent des informations liées à son adhésion (reçu fiscal, informations concernant l'association...) Ces données sont à usage exclusif des PEP71 et ne sont pas communiquées à des tiers, ni commercialisées. Elles sont enregistrées dans le fichier base de données des adhérents PEP71. Tout adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement de ses données qu'il peut exercer à tout moment par courrier aux PEP71. Si elles ne sont pas satisfaites du traitement de leur demande, les personnes disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Vous avez choisi de soutenir les PEP71 par prélèvement automatique.
Le prélèvement débutera le 10 du mois suivant la réception du présent bulletin.
Vous pouvez suspendre l'exécution de ce prélèvement par simple demande à l'association signifiée par écrit au plus tard le 20 du mois précédent.

Vous avez choisi un prélèvement :

- Chaque mois, de € (3€ minimum),
- Chaque trimestre, de € (9€ minimum),
- Chaque année, de € (36€ minimum).

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez les PEP71 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions des PEP71.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat :

DÉBITEUR

NOM / Prénom :

 Adresse :

Code postale : Ville :

Pays :

CRÉANCIER

NOM de l'association :

 Adresse :

Code postale : Ville :

Pays :

IBAN :

BIC :

A :

Le :

 Signature :